



Journée IHF du 22 novembre 2018

(durée présentation : 50 minutes)

Démarche Développement Durable

au CHD La Candélie



DEVELOPPEMENT DURABLE



Les enjeux du Développement Durable

L'engagement de la Démarche

L'organisation humaine (COPIIL et Ambassadeurs)

Relevé des actions et des résultats

Orientations actuelles et plan d'actions

Conclusion



DEVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux du Développement Durable *



Le concept de **développement durable** a été formalisé en 1987 à l'occasion des travaux de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, dans le rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission. Le développement durable se définit comme *"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*.

Appliqué à l'économie, le développement durable intègre trois dimensions :

- **économique** (efficacité, rentabilité) : trouver un juste équilibre entre profit et gestion durable de l'environnement.
- **sociale** (responsabilité sociale) : satisfaire les besoins essentiels des populations en réduisant les inégalités sociales dans le respect des différentes cultures.
- **environnementale** (responsabilité environnementale) : maintenir l'équilibre écologique sur le long terme en limitant notre impact sur l'environnement.

Il s'agit de réussir à concilier le progrès social et économique avec la sauvegarde de l'équilibre naturel de la planète, c'est l'enjeu majeur de ce début du XXIe siècle.

* Source : [NOVETHIC « Quels sont les enjeux du développement durable »](#)



DEVELOPPEMENT DURABLE



Les enjeux du Développement Durable

Appliquée au monde des entreprises, la notion de **développement durable** a conduit ces dernières à être plus attentives aux préoccupations de l'ensemble des parties prenantes et de s'engager dans des démarches de responsabilité sociale (RSE), ayant une influence sur les pratiques et les processus mis en œuvre sur des domaines tel que, les ressources humaines, les pratiques commerciales, l'impact local, etc...

Le **développement durable** se résume pour certains à un concept écologique. Cela signifie que les processus d'évolution de nos sociétés doivent s'inscrire dans la durée sans altérer les capacités des écosystèmes qui subviennent à leurs besoins, pour laisser aux générations futures un capital intact.

Le **développement durable** implique donc d'exploiter les ressources biologiques à un rythme qui n'entraîne pas leur appauvrissement, voire leur épuisement mais rend possible le maintien indéfini de la productivité biologique de la **biosphère**.

Cette forme de développement économique respecte l'environnement par une exploitation rationnelle et modérée de la nature et de ses nombreuses ressources.

C'est dans cette optique que le **concept de transition énergétique** a été mis en place. Il s'agit de progressivement abandonner les énergies émettrices **de gaz à effet de serre** au profit des **énergies renouvelables**

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Développement Durable et la certification du point de vue de la HAS *



La certification des établissements de santé menée par la Haute Autorité de Santé a pour vocation d'améliorer la prise en charge des patients en portant notamment son regard sur la conduite des démarches qualité et de sécurité.

Le développement durable quant à lui enrichit logiquement la notion de qualité et de sécurité des soins. Le souci permanent de la sécurité doit intégrer les risques liés aux **3 piliers du développement durable : environnemental, social/sociétal, économique.**

Il existe d'autres points de convergence :

- la réalisation du diagnostic sur le développement durable porte sur les processus déjà identifiés par les démarches qualité et de gestion des risques, avec donc souvent les mêmes acteurs ;
- les objectifs à atteindre sont communs et visent un souci d'efficience, de qualité, de prévention, de sécurité et de progrès continu.

Ces préoccupations se sont traduites par l'intégration du développement durable dans le manuel de certification V2010.

La certification permet ainsi d'authentifier l'engagement des établissements dans le développement durable.

* [Source](#) : Site Internet de la Haute Autorité de Santé (HAS)



DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Développement Durable et la certification du point de vue de la HAS *



Depuis février 2011, 8 critères du chapitre 1 – Management de l'établissement - du manuel de certification V2010 concernent le développement durable :

- **Référence 1** – la stratégie de l'établissement - **critère 1b** : engagement dans le développement durable
- **Référence 3** – la gestion des ressources humaines - **critère 3d** : qualité de vie au travail
- **Référence 6** – la gestion des fonctions logistiques et des infrastructures - **critère 6f** : achats éco-responsables et approvisionnements
- **Référence 7** – la qualité et la sécurité de l'environnement - **critère 7a** : gestion de l'eau - **critère 7b** : gestion de l'air - **critère 7c** : gestion de l'énergie - **critère 7d** : hygiène des locaux - **critère 7e** : gestion des déchets

Le développement durable est un principe directeur : les établissements ne doivent pas s'empêcher de se questionner sur le développement durable à travers les autres critères

Les décisions de certification concernant les critères relatifs au développement durable tiendront compte du caractère novateur des exigences qui s'y rapportent.

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE

Les 8 engagements développement durable du secteur santé *



- 1 Le management du développement durable :** Favoriser la prise de conscience, Inscrire le développement durable dans le projet d'établissement, Clarifier les responsabilités concernant les questions liées au développement durable, Mettre en place des plans d'actions stratégiques, Formaliser et suivre les indicateurs, Former le personnel
- 2 Communiquer sur les enjeux du développement durable :** Relayer toutes les informations et recommandations concernant le développement durable, Engager et développer des démarches consistant à privilégier l'éco-conception des supports et outils de communication.
- 3 Bien-être et santé :** Développer la gestion durable des ressources humaines, Contribuer à l'amélioration de la santé des personnels et à l'amélioration des conditions de travail (Qualité de Vie au Travail), faire des établissements des acteurs du progrès social.
- 4 Les achats responsables :** Informer et inciter les fournisseurs à s'engager dans cette démarche. Les inciter à proposer des produits et services éco-conçus, éco ou socialement responsables ainsi que des produits d'agriculture biologique
- 5 La préservation des ressources :** Dématérialiser les procédures et les actes (facturation, achat, approvisionnements,...) former les acheteurs aux achats responsables afin qu'ils intègrent des critères de développement durable dans leur activité, Optimiser les approvisionnements afin de limiter les fréquences de livraisons et les emballages. Engager une réduction des emballages et un partage de la responsabilité avec les fabricants quant à l'élimination des emballages
- 5.1 S'agissant des bâtiments neufs :** Intégrer des critères Haute Qualité Environnementale (HQE), Inciter à la prise en compte du réchauffement climatique dans les exigences de confort d'été dans les programmes de bâtiments neufs.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Les 8 engagements développement durable du secteur santé



5.2 S'agissant des bâtiments existants : Réaliser des audits énergétiques des bâtiments pour connaître la consommation d'énergie par m², avec intégration systématique dans le cahier des charges d'une analyse des possibilités de recours aux énergies renouvelables. S'inscrire dans le plan « bâtiment durable » dans le cadre des rénovations, tendre vers des bâtiments ayant la plus haute performance énergétique

5.3 S'agissant des énergies renouvelables : Poursuivre et favoriser dans la mesure du possible le recours aux énergies renouvelables lors de constructions neuves, de rénovations lourdes des bâtiments ou de remplacement d'installations thermiques en regard des possibilités techniques et économiques (solaire, bois, géothermie,...), Mettre en place des mesures de suivi de la part des énergies renouvelables dans leur consommation d'énergie et solliciter les aides publiques pour les installations importantes de réseaux de chaleur et de production de chaleur à partir d'énergie renouvelable. Réaliser des bilans d'émission de GES et adopter un plan d'actions hiérarchisé pour diminuer ces émissions, et s'adapter aux effets du changement climatique, Communiquer sur les résultats de ces bilans et informer des possibilités de réduire les émissions de GES par un changement de comportement.

6 La gestion des déchets : Informer et former les acteurs à la réglementation existante (substances dangereuses, déchets, DASRI). Réaliser des diagnostics déchets sur les différents types de sites. Recenser les bonnes pratiques existantes et les généraliser sur l'ensemble des typologies de sites. Sensibiliser l'ensemble des professionnels à la récupération à la source des déchets toxiques et des médicaments non utilisés. Inciter à la réalisation d'un bilan de la gestion des effluents liquides avec l'identification des risques éventuels engendrés pour le fonctionnement des systèmes collectifs de traitement des eaux usées ou le milieu aquatique. Réduire la production de déchets à la source, par exemple en privilégiant les produits avec moins d'emballage, des produits en vrac ou en gros conditionnement, et en ayant une action spécifique pour réduire la consommation de papier, de carton, de film plastique.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Les 8 engagements développement durable du secteur santé



6 La gestion des déchets (suite) : Mettre à disposition des personnels les moyens matériels pour agir en faveur de la prévention et du tri des déchets. Former les personnels au tri des déchets, veiller au respect des consignes de tri. Adopter des pratiques responsables en matière de consommation

7 La mobilité durable : Intégrer dans leur flotte des véhicules propres et économes ou, a minima, éligibles au « bonus écologique », sauf nécessités de service. Mettre en place des plans de déplacement d'établissement. Favoriser le recours aux transports collectifs et aux autres modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière pour le personnel, les patients dont la santé le permet, les usagers, les personnes accompagnées, leur entourage, et les visiteurs, mettre en place des partenariats avec les collectivités territoriales et les sociétés locales de transports afin d'améliorer la desserte et d'adapter les horaires de passage des transports en commun à proximité de leur site. Proposer des formations à l'éco-conduite aux personnels utilisant un véhicule (ambulanciers, services techniques, transports internes,..).

8 Les Systèmes d'Information : Intégrer des critères environnementaux dans les consultations et le choix des fournisseurs (comme le label Energy Star par exemple). Engager une étude de coût concernant la facture électrique liée à l'utilisation du système d'information en vue de réduire la consommation et les coûts. Définir une stratégie d'impression en vue de réduire les consommations et les coûts bureautiques (papier, imprimantes, fax,...). Sensibiliser et former les personnels responsables des SIS à l'intégration des critères de développement durable dans les réflexions et actions conduisant à développer les SIS des établissements et services. Sensibiliser et former les utilisateurs des équipements informatiques à une pratique raisonnée des outils à leur disposition. Mettre en place la web-conférence pour limiter les déplacements.




DEVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement de la Démarche au CHD La Candélie



2012 : Lancement des actions pour développer et promouvoir la démarche développement durable au sein du CHD :

- Engagement de la Direction du CHD
- Création d'un comité de pilotage
- Formation du comité de pilotage
- Définition et inscription de la politique DD dans le Projet d'Établissement et la démarche Qualité V2010
- Définition du plan d'actions
- Création du guide DD et de la mascotte Eddie 
- Réalisation du bilan carbone => postes 1,2,4,6,8,9,10,11,13,17,23
(périmètre élargi / BEGES réglementaire => postes de 1 à 7)



DEVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement de la Démarche



2012 : Le mot du Directeur (Introduction du guide Eddie – 2012)

Une communauté qui fonctionne bien dispose de règles : règlement intérieur, charte, convention collective, statut, contrat... etc.

Les règles d'éco-responsabilité font appel à une démarche citoyenne. Non pas uniquement économique (quoi que...), mais qui s'appuie sur une éthique citoyenne. C'est parce que nous voulons nous comporter en acteurs dignes d'un monde conscient de sa richesse, mais aussi des limites des actuelles sources d'énergie, c'est parce que nous entendons laisser à nos enfants et aux générations qui viennent un monde où il fait toujours bon vivre que ces règles deviennent cruciales.

Lorsqu'elles seront comprises et appliquées, lorsque l'éco-responsabilité sera inscrite dans chacun de nous, transmise naturellement à nos enfants (comme on leur apprend à dire merci sans avoir dû leur faire signer un code de politesse...), alors ce guide deviendra inutile.

Le comportement éco-citoyen est un comportement responsable. Il modèle l'Homme du XXI ème siècle comme l'industrie a modelé celui du XIX ème siècle.

Quelques chiffres de consommation à La Candélie montrent qu'un virage commence à s'opérer dans les mentalités et les comportements. Je vous (nous) encourage à suivre eDDie et son chemin d'ouverture vers une plus grande responsabilité, une meilleure citoyenneté, et à transmettre ses enseignements à nos patients et à nos partenaires !

Bruno CHAUVIN - Directeur

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation humaine (COFIL et Ambassadeurs)



- * Rôle du COFIL (12 membres en 2012, 7 membres à partir de 2016)
 - ⇒ définir la politique générale DD
 - ⇒ valider les actions proposées par les pôles
 - ⇒ définir les actions générales - transversales
 - ⇒ définir le programme d'actions global

- * Rôle des ambassadeurs (nomination en septembre 2016)
 - ⇒ proposer des objectifs, des actions d'amélioration, des indicateurs de suivi
 - ⇒ mettre en œuvre les actions retenues par le COFIL au sein du pôle
 - ⇒ partager les expériences (fichier partagé)



DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation humaine (COFIL et Ambassadeurs)



Le COFIL : 7 membres (intègre les ambassadeurs du PALAT)

MEMBRES	FONCTION	SERVICE
F. ALEXANDRE	INGENIEUR	TECHNIQUES
P. PENN	TECHNICIEN SUPERIEUR	TECHNIQUES
Dr F. CASTEJON	PRATICIEN HOSPITALIER	ADDIMED
P. BUISSON	CADRE SUPERIEUR DE SANTE	PEDOPSYCHIATRIE
B. TEYSSIER	CADRE SUPERIEUR DE SANTE	MAS
V. SOLIGNAC	IDE	AGEN ALBRET
V. BAPPEL	IDE HYGIENISTE	HYGIENE HOSPITALIERE

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation humaine (COPIL et Ambassadeurs)



Les ambassadeurs : 17 membres *(Constitué depuis Septembre 2016)*

MEMBRES	FONCTION	SERVICE
MASANTE Pierre	ASH Q	MAS DU SEGURAN
MONZIE Sylvie	ASH Q	MAS DU SEGURAN
PEKALA Jean Marie	AEQ	MAS DU SEGURAN
CODROMAZ Marion	Assistante Sociale	AGEN ALBRET
SOLIGNAC Victor	Infirmier	AGEN ALBRET
DOMIN Cédric	Infirmier	VALLEE DU LOT
JAUZENQUE Melissa	ASH Q	VALLEE DU LOT
TAUDIERE-RAGNO Clémence	Infirmière	PERSPECTIVES
SARREMEJEAN Sebastien	Aide-Soignant	PERSPECTIVES
HORLE Françoise	Assistante Sociale	PEDO-PSYCHIATRIE
ELIE Nathalie	Secrétaire Médicale	PEDO-PSYCHIATRIE
BUISSON Patrick	Cadre supérieur de santé	PEDO-PSYCHIATRIE
CARTON Evelyne	Cadre de santé	PSYCHIATRIE DE L'ADOLESCENT
CANDELON Elodie	Infirmière	ACCUEIL URGENCES PSY DE LIAISON
DESANGLES Vincent	Cadre de santé	ADDIMED
GUY Sandrine	Aide-Soignante	ADDIMED
JOUGLA-RIU Charline	Infirmière	ADDIMED

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE



Relevé des actions et des résultats

1 Le management du développement durable :

- 1 comité de pilotage et 17 ambassadeurs référents DD dans les pôles
- Le plan d'amélioration Développement Durable inscrit dans la démarche Qualité et le Projet d'Etablissement
- Un plan de formation du personnel et un espace dédié sur le site Internet du CHD (guide « eDDie » ...). Création du poster scientifique « Le développement durable au CHD »
- Des objectifs donnés dans les contrats de pôles (Lutte contre le gaspillage (eau, chauffage, éclairage, alimentation), Diminution des stocks (linge, fournitures), Réduction des déchets, Dématérialisation de procédures, Réduction des rejets pour les véhicules et démarche écoresponsable (trajets domicile /travail : co-voiturage et éco-conduite)
- Des indicateurs de suivi (sur les achats, les consommations énergétiques, les déchets...)

2 Communiquer sur les enjeux du développement durable :

- Un espace d'informations DD sur le site Internet du CHD (guide « eDDie », documents ADEME « 100 écogestes », charte achats, supports de formation, ...)
- Un espace Intranet « dossier commun DD » pour le COPIL et les ambassadeurs
- Mise à jour du BEGES sur la plateforme ADEME
- Des articles d'information sur la revue psymag.
- Des formations du COPIL des ambassadeurs, de l'encadrement, des nouveaux arrivants...

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE



Relevé des actions et des résultats

3 Bien-être et santé :

- Evaluation des risques psychosociaux dans le cadre du CLACT (2012-2013) avec une enquête de satisfaction auprès du personnel (sujet CHSCT)
- Questionnaire de satisfaction de la Qualité de Vie au Travail (fin 2017). Création des groupes de travail pour améliorer la QVT
- Création de la centrale de réservation des véhicules pour les déplacements professionnels
- Mieux vivre au volant : Incitation au covoiturage, formation à l'écoconduite de personnel (ambulanciers, agents des services techniques et chauffeur logistiques, équipes mobiles)

4 Les achats responsables :

- Politique de gestion des achats écoresponsable (Adhésion au programme PHARE)
- Remplacement d'imprimantes et scanners individuels par des appareils collectifs multifonction avec fonction par défaut « noir & blanc et recto-verso »
- Dématérialisation de procédures achats et diminution du grammage papier (70g en standard)
- Suivi consommation médicaments
- Diminution de la consommation de viandes rouges, bannir autant que possible la présence d'huile de palme et favoriser les achats de produits bio locaux pour la restauration

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE

Relevé des actions et des résultats



5 La préservation des ressources :

- Réalisation d'un Bilan carbone, des Diagnostics de Performances Energétique (DPE) et de plusieurs audits énergétiques réalisés
- Isolation intérieure des bâtiments existants avec isolant sous toiture et vide sanitaire (financement certificats d'énergie CEE) et remplacement des menuiseries extérieures avec modèles à rupture de pont thermique (programme pluriannuel)
- Remplacement du système de Gestion Technique Centralisée (GTC) pour un meilleur suivi et usage des consommations énergétiques des bâtiments
- Installation de pompes à chaleur et de système de chauffage basse consommation par le sol sur les nouveaux bâtiments. Optimisation des réseaux de chauffage (équilibre, désembouage)
- Isolation par l'extérieur (ITE) des nouveaux bâtiment
- Recours aux procédés & matériaux rejetant le minimum de COV (emploi de peinture acrylique, suppression programmée de l'usage de produits phytosanitaires, ...)
- La limitation au recours de climatisations mobiles ou individuelles par la mise en place d'une meilleure isolation ou d'un système de climatisation générale
- Mise en place de matériels et solutions moins énergivores (multifonctions, puits et blocs de lumière naturelle, ...), et de matériels électriques (moins de rejets CO₂ et de bruit : tondeuse, tailles haie, débroussailleuses, souffleurs à feuille et véhicules électriques)

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE



Relevé des actions et des résultats

5 La préservation des ressources (suite) :

- Le programme de remplacement des sources lumineuses par des modèles basses consommations (fluo compact ou LED) et d'adaptation des commandes d'éclairage selon leur utilisation (éclairage extérieur par inter astral ou horloge, différencier l'éclairage de veille et de jour pour les circulations, éclairage avec horloge pour les bureaux, détecteurs de présence pour les locaux peu occupés)
- Dématérialisation des procédures : procédures sur logiciel NORMEA, plateforme de réservations pour les véhicules et les salles de réunions), logiciel pour les bons de demande d'intervention, de commande fourniture, etc ...)
- Démarche auprès des fournisseurs pour réduire les emballages et optimiser les approvisionnements
- Des études ont été menées sur le recours aux énergies renouvelables (étude d'implantation d'une Chaufferie biomasse & solaire thermique et ombrières de parking)

6 La gestion des déchets :

- Renforcement de la politique de tri des déchets : mise en place du tri sélectif,
- Création et diffusion de diaporamas et de fiches sur le tri sélectif
- Réalisation de diagnostic-audit déchets et du suivi des effluents liquides.
- Fermeture de la Station d'Épuration supprimant les rejets inhérents à cette activité (raccordement au réseau urbain de la station d'épuration de Pont du Casse)

Journée IHF du 22 novembre 2018



DEVELOPPEMENT DURABLE



Relevé des actions et des résultats

7 La mobilité durable :

- Réduction des consommations de carburant avec la mise en place de plateforme de réservation de véhicules, d'incitation au covoiturage via le site intranet, la formation à l'éco conduite de certains agents, la mise en œuvre d'un arrêt de bus devant l'entrée du site hospitalier de Pont du Casse-Foulayronnes.
- Remplacement de véhicules thermiques par modèles électriques ou hybrides (15% du parc)

8 Les Systèmes d'Information :

- Faciliter la dématérialisation des procédures
- Sensibilisation des utilisateurs sur les règles de sécurité / cybercriminalité et à une pratique raisonnée des outils à leur disposition
- Virtualisation des serveurs informatiques (60 serveurs sur 70, réduction de consommations énergétiques, réduction d'appareils de climatisation), déploiement de postes informatiques « clients légers » au lieu de « client lourd »
- Déploiement de solutions de téléconférence et de télémédecine pour limiter les déplacements



DEVELOPPEMENT DURABLE

Orientations actuelles et plan d'actions



Mise en place de 3 groupes de travail sur les thèmes :

- **Communication** (*pilotage : Bernard LACOMBE, Dr CASTEJON*)
- **Gestion des déchets** (*pilotage : Patrick PENN et Valérie BAPPEL*)
- **Véhicules** (*pilotage : Frédéric ALEXANDRE, Patrick BUISSON, Michel MARRE*)

Les objectifs sont les suivants :

- **Améliorer la sensibilisation du personnel** (actions de communication sur psymag 47 et dans les unités)
- **Déployer le tri sélectif des déchets INTRA-EXTRA**
- **Améliorer la qualité de l'air** en remplaçant des véhicules par des modèles moins générateur de CO₂ (voitures et vélos électriques ou hybrides).

ACTIONS REALISEES depuis 2017

C'est une démarche institutionnelle vertueuse à visage éco citoyen

Ce sont des référents pour accompagner la démarche de chacun au sein des pôles

Quelques pistes engagées :

- La gestion de l'énergie avec l'isolation des bâtiment et la mise en place à partir de 2017 du nouveau système de gestion technique centralisée (GTC) afin d'optimiser le pilotage et le suivi des consommations en eau, gaz et électricité.
- La limitation des rejets CO2 avec :
 - les achats écoresponsables (limitation grammage papier, matériaux sans émission de COV, Composés Organiques Volatiles dans les peintures par exemple),
 - les transports (plateforme de réservation véhicules, co-voiturage, éco-conduite, vélos, bientôt véhicules électriques ou hybrides)
 - la dématérialisation des procédures (NORMEA...)
 - la téléconférence et la visioconférence
 - la virtualisation des équipements informatiques (80 % des serveurs sont virtuels avec une économie de surface au sol, de diminution de consommations électrique et de coût de maintenance)
 - Les études sur les énergies renouvelables (chauffière biomasse à solaire thermique)
- Le partage de projets avec d'autres institutions comme les communautés de commune

Copil Développement Durable

Service	NOM - Prénoms	Grade
HYGIENE	Mme TRÉPARIER Brigitte	Conseiller de santé
SERVICES	M. ALEXANDRE Frédéric	Ingénieur Responsable Principal
TECHNIQUES	M. PENN Patrick	Technicien Supérieur Récepteur Principal
ADDEDIEM	Dr CARTEAUX Fabienne	Professeure Hospitalière
ALLEN ALBERT	M. DOLLAUBIER Thierry	Infirmier
PEDO PIVY	M. BISHOOK	Conseiller de santé

Ambassadeurs développement durable

Service	NOM - Prénoms	Grade
MES DU SECOURS	Mme LEMERCIER Lucienne	Cadre santé adhérent
	M. MATHIAS Franck	AMO
	M. PERRAUD Jean-Marc	AMO
ALLEN ALBERT	Mme LEBLANC Marie	Assistante sociale
	M. GILBERT Denis	Adhérent
	M. GILBERT Claude	Adhérent
VALLEE DAVID	Mme JACQUETIN Stéphanie	AMO
PROFESSEURS	M. GUYARD Yann	Aide-Soignant
	Mme PERREZ Estelle	Assistante sociale
PEDO PYSCHARTTE	Mme ELIE Mathilde	Conseillère médicale
	M. BOUTIER Patrick	Cadre supérieur de santé
PROFESSEUR DE VÉTÉRINAIRE	Mme JACQUIN Estelle	Cadre de santé
PROFESSEUR DE LABOR	Mme GONZALEZ Christelle	Adhérente
	M. DELORENZO Yvon	Cadre de santé
ACCUEIL	Mme GUY Sandrine	Aide-Soignante
	Mme PERREAUX Bénédictine	Adhérente

Quelques pistes, quelques chiffres :

- Réaménagement de bâtiment :
- Avec le renforcement de l'isolation, le choix de technologies de chauffage et d'éclairage moins énergivores. Un bâtiment rénové consomme 53 % d'énergie en moins (étude réalisée entre bâtiment 4 et bâtiment 2).
 - Évolution des consommations énergétiques en INTRA entre 2010 et 2016 est la suivante :
 - Réduction de 24 % des consommations de gaz
 - Réduction de 34 % des consommations d'eau
 - Réduction relative de 8% des consommations électriques

Mes « éco-gestes » au quotidien

- Je respecte le tri sélectif en suivant les indications.
- Je trie le papier dans mon bureau (séparer le papier cartonné).
- J'utilise des feuilles de papier a4 sans pli.
- J'utilise les enveloppes usées pour le courrier interne.
- Je réutilise les enveloppes si c'est possible.

BON A SAVOIR
Le coût moyen de traitement des déchets est de 200€ / t, soit les 1/3 du coût de la collecte et du tri des déchets séparés.

Mes « éco-gestes » au quotidien

- Je respecte le bon usage des différents produits et équipements.
- Je veille à ne pas gaspiller.
- Je ne touche pas de déchets alimentaires, de médicaments, de fournitures de bureau, de produits d'entretien.
- J'utilise les produits avant le décaissement de la date de péremption.
- Je m'informe des documents que j'ai nécessaires, de préférence en pdf en ligne et sans papier.

BON A SAVOIR
5 cartes bleues photocopier dans la Candélie coûtent 100 euros, économiquement il coûte par an...

Mes « éco-gestes » au quotidien

- Je ferme bien les robinets après utilisation, le robinet l'économie d'eau.
- Éviter les machines thermiques (l'appareil à café, les machines à café, les sèche-linge, sèche-vaisselle...)
- Éviter une machine à café, je ne laisse pas le robinet ouvert (à l'exception de l'eau à température ambiante).

BON A SAVOIR
Un litre d'eau coûte 0,001 € (0,10 € / m³) par an. Une fuite de robinet 1 litre / minute coûte...

Mes « éco-gestes » au quotidien

- Éteindre les lumières dès que j'ai terminé ma pause repas, lorsque je quitte mon bureau ou lorsque je quitte le service.
- Éteindre mon ordinateur, les périphériques, le serveur quand je quitte mon bureau ou quand je quitte le service.
- En fin de poste et fin de semaine après utilisation des locaux, pour éviter gaspiller le chauffage (ou le climatiseur).

BON A SAVOIR
Un degré de chaleur en moins, c'est 5 % d'économie sur le bilan annuel de chauffage, soit pour l'année un économie de 5000 € par an.

TRI SÉLECTIF DANS L'OFFICE

Recyclage des déchets
- Emballages en plastique (eau, jus, alcool, boissons, gel douche)
- Boissons alimentaires (eau, jus de fruits)
- Produits agricoles (confitures, huile, beurre, margarine)
- Produits de nettoyage et de entretien
- Boissons alimentaires, pain, de pain, fruits alimentaires
- Boîtes de conserve, canettes
- Publications

Attention ne pas jeter dans les poubelles :
- Produits dangereux
- Produits inflammables
- Produits corrosifs

C'est le partage d'informations
Suivez le guide avec eDIE
www.ch-candelie.fr (sous-menu «développement durable»)

GARDONS L'ÉNERGIE PAS DE VERRE LA NUIT !

LA LUMIÈRE C'EST PAS TOUJOURS NÉCESSAIRE !

EAU SECOURS
Ne laissez pas couler... Fermez le robinet !

- ⇒ Création du poster scientifique ci-contre avec diffusion des affichettes de sensibilisation pour limiter le gaspillage
- ⇒ Début des travaux pour le nouveau système de gestion technique des bâtiments (à 2019)
- ⇒ Plan mobilité (évolution du parc auto) :
 - ⇒ test de 3 vélos électriques
 - ⇒ test de 3 modèles de voitures électriques + 1 Hybride
 - ⇒ achat de 6 véhicules LIGIER Be Sun
 - ⇒ achat des vignettes Crit'Air pour tout le parc véhicules du CHD
 - ⇒ Achat de 9 voitures électriques et 2 hybrides
- ⇒ Actions de sensibilisations – formations du personnel (réunions encadrements, accueil des nouveaux arrivants, articles psmag47,..)
- ⇒ Rencontres avec les collectivités locales (pour la gestion des déchets)



Vignettes Crit'Air

- Il existe 6 classes de vignettes + 1 classe hors catégorie :
 - **Vignette verte** : véhicules électriques, hydrogène ou moteur à très faible niveau d'émission de gaz polluants (hybrides)
 - **Vignette violette Classe 1** : véhicules équipées d'un bloc essence répondant aux normes Euro5 et Euro6, mis en circulation **après le 1er janvier 2011**
 - **Vignette jaune, Classe 2** : véhicules avec moteur diesel répondant aux normes Euro5 et Euro6, mis en circulation après le 1er janvier 2011, et véhicules essence Euro4 mis en circulation **entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010**
 - **Vignette orange, Classe 3** : véhicules diesel Euro4 et véhicules à essence Euro2 et Euro3 mis en circulation **du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2005** (ces véhicules à eux seuls représentent 43% du parc français)
 - **Vignette marron, Classe 4** : véhicules diesel produites **entre 2001 et 2005** (norme Euro3)
 - **Vignette grises, Classe 5** : véhicules les plus polluant, inclut les diesel Euro2 mis en circulation **entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2000**
 - **Sans vignette hors catégorie** : véhicules produits **avant 1997** étant exclus du programme Crit'Air et ne pourront donc pas circuler dans les collectivités qui adopteront le système
- Concernant le **parc auto actuel du CHD**, sur 114 véhicules (année 2017) :

• 1 véhicule classé 1 (violette)	soit	1 %	❶	de notre parc auto
• 56 véhicules classés 2 (jaune)	soit	49 %	❷	
• 20 véhicules classés 3 (orange)	soit	18 %	❸	
• 13 véhicules classés 4 (marron)	soit	11 %	❹	
• 4 véhicules classés 5 (gris)	soit	4 %	❺	
• 20 véhicules hors catégorie	soit	18 %	❻	



DEVELOPPEMENT DURABLE

Focus sur l'évolutions des pratiques horticoles



- Depuis le 01/01/2017 application de la nouvelle réglementation concernant l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires et plus particulièrement le désherbant glyphosate. Il a donc été acheté un appareil thermique au gaz permettant de brûler les jeunes plantules.
- Pour lutter contre le gaspillage d'eau, la perte de temps pour l'arrosage et l'entretien des massifs; le choix retenu est d'utiliser des plantes bien moins gourmandes en eau et plus résistantes à la chaleur. D'autre part, les massifs sont soit bâchés, soit recouverts de paillage afin d'éviter l'évaporation.
- Pour réduire les gaz à effets de serre, les nuisances sonores et la pénibilité pour les utilisateurs, plusieurs outils motorisés ont été remplacés par des modèles non bruyants, plus légers, plus maniables et sur batterie:
 - 1 tondeuse
 - 2 tailles haie
 - 2 débroussailleuses
 - 2 souffleurs à feuille



DEVELOPPEMENT DURABLE



Quelles pistes supplémentaires pour contribuer à la transition écologique ?

Pistes horticoles :

Jachères fleuries ? Ruches ? Terrasses et/ou murs végétalisés ?

Emploi de polyter pour encore réduire les consommations d'eau ?

Aménagement de zones de bien-être pour les patients (jardins, parcours de santé adulte et parcours psychomotricité gériatrie)

Pistes qualité de l'air :

Évolution du parc auto avec l'achat de véhicules moins générateur de CO₂ (parc fin 2018 : 8 Be SUN LIGIER, prévu véhicules LIGIER, utilitaires électriques seront achetés pour l'intra cette année : ex véhicules de la Poste)

Dotation de vélos électriques pour les déplacements professionnels (étude en cours)

Dotation de vignettes Crit'Air pour le personnel du CHD avec limitation des accès au site pour améliorer la qualité de l'air

Plan de mobilité du personnel du CHD à réaliser

Pistes réduction « recours aux énergies fossiles ; déploiement de solution énergies renouvelables (ENR) :

Solaire photovoltaïque (ombrières pour le parking du personnel ?)

Solaire thermique (production ECS : chaufferie centrale, EXTRA ?)



DEVELOPPEMENT DURABLE

CONCLUSION



- ⇒ 1 comité de pilotage et 17 ambassadeurs référents DD dans les pôles
- ⇒ Un plan d'amélioration Développement Durable (DD) qui évolue
- ⇒ Un guide « eDDie », des étiquettes pour sensibiliser aux gestes écoresponsables, des actions de sensibilisation-formation du personnel
- ⇒ Un BEGES actualisé sur plateforme ADEME, un Bilan carbone 2012, les DPE 2014, plusieurs audits énergétiques réalisés
- ⇒ Mise en place de matériels moins énergivores (multifonctions, lampes LED, ...), dématérialisation de procédures (NORMEA, ...), virtualisation des serveurs informatiques (+ clients légers)
- ⇒ Gestion des déchets : évolution du tri sélectif
- ⇒ Politique de gestion des achats écoresponsable (programme PHARE)
- ⇒ L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments :
 - ⇒ isolation des bâtiments, mise en œuvre de la nouvelle GTC 2017-2019
 - ⇒ Désembouage des réseaux de chauffage et équilibrage des réseaux d'eau



DEVELOPPEMENT DURABLE

Questions ?



FIN